

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

Addis Abéba, Éthiopie Boîte postale:3243 Tél. (+251-11) 551 38 22 Télécopie: (+251-11) 551 93 21  
Courriel: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

**2<sup>ÈME</sup> RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR LE RENFORCEMENT  
DE LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET  
L'OPÉRATIONNALISATION DE L'ARCHITECTURE  
AFRICAINNE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DANS LA  
RÉGION SAHÉLO-SAHARIENNE**

**NDJAMENA, TCHAD  
11 SEPTEMBRE 2013**

**CONCLUSIONS**

## **CONCLUSIONS**

1. Dans le cadre du suivi des conclusions de la réunion ministérielle sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) dans la région sahélo-saharienne, tenue à Nouakchott, en République islamique de Mauritanie, le 17 mars 2013, la deuxième réunion des pays de la région a eu lieu à Ndjamena, au Tchad, le 11 septembre 2013.

2. Les Ministres et autres représentants des pays ci-après ont pris part à la réunion: Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Tchad. Les organisations et structures régionales ci-après ont aussi participé à la réunion: le Centre africain d'Étude et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), le Comité des Services de Renseignements et de Sécurité africains (CISSA) et l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL). Le Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Mali et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ont également pris part à la réunion.

3. Les participants ont délibéré sur les questions ci-après et convenu des conclusions suivantes:

### **Sur la situation politique et sécuritaire dans la région sahélo-saharienne**

4. Les participants à la réunion ont fait le point de la situation politique et sécuritaire dans la région sahélo-saharienne depuis leur rencontre de Nouakchott. Ils se sont félicités de l'évolution positive de la situation au Mali, qui a permis le déroulement, les 28 juillet et 11 août 2013, des deux tours de l'élection présidentielle. Les participants ont félicité le Gouvernement de transition et le peuple maliens pour avoir réussi, avec l'appui de la communauté internationale, à relever le défi de l'organisation et de la tenue de ces élections, dans la paix et la transparence. Ils ont exhorté les acteurs maliens à poursuivre les efforts engagés en vue de mener à son terme le processus de réconciliation nationale, notamment à travers la mise en œuvre scrupuleuse et diligente de l'Accord de Ouagadougou du 18 juin 2013, et de consolider la paix.

5. Les participants ont pris note des progrès accomplis dans le déploiement de la MINUSMA, qui a pris la relève de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA), à la suite de l'adoption de la résolution 2100 (2013) par le Conseil de sécurité des Nations unies.

6. Les participants ont reconnu qu'en dépit des progrès accomplis, la région sahélo-saharienne reste toujours confrontée à de sérieux défis sécuritaires. À cet égard, ils ont relevé les tentatives de reconstitution et de regroupement de groupes terroristes au nord Mali, et d'autres problèmes connexes.

### **Sur l'état de mise en œuvre des conclusions de la réunion de Nouakchott**

7. Les participants se sont félicités des actions menées au cours du dernier semestre dans le cadre des efforts de renforcement de la coopération entre les pays de la région sahélo-saharienne. A cet égard, ils ont relevé avec satisfaction:

- (i) la tenue, à ce jour, de 3 réunions des chefs des services de renseignement et de sécurité, à Bamako, le 18 avril 2013, à Abidjan, les 20 et 21 juin 2013, et à N'Djamena, le 10 septembre 2013, réunions qui ont permis de promouvoir la transparence et de renforcer l'interaction et la confiance entre les pays de la région sur les questions de sécurité régionale;
- (ii) les missions d'évaluation entreprises au Niger, du 10 au 15 juin 2013, après les attentats terroristes qui ont eu lieu à Agadez et à Arlit, en mai 2013, et en Libye, du 4 au 5 septembre 2013, dans le prolongement des conclusions opérationnelles de la réunion d'Abidjan;
- (iii) l'atelier sur la sécurité aux frontières tenu à Tripoli, les 4 et 5 septembre 2013; et
- (iv) les mesures prises par le CISSA en vue de la mise en place d'un système de communication sécurisé entre les services de renseignement et de sécurité des pays de la région.

8. Les participants ont entériné les conclusions opérationnelles des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> réunions des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays de la région sahélo-saharienne. Ils ont souligné la nécessité d'assurer le suivi et la mise en œuvre effective des mesures convenues. Dans ce contexte, ils ont mis l'accent sur l'importance que revêtent:

- (i) l'échange en temps réel de renseignements;
- (ii) la mise en place d'une infrastructure de communication pour faciliter des échanges sécurisés de renseignements et d'informations entre les acteurs concernés dans les pays de la région;
- (iii) la conduite d'activités de renforcement des capacités des structures nationales de renseignement et de sécurité;
- (iv) la sécurisation des camps de réfugiés, pour éviter l'infiltration d'éléments armés et l'exploitation des réfugiés;
- (v) l'opérationnalisation des arrangements et accords de coopération entre les pays de la région, y compris les patrouilles conjointes et la mise en place d'unités mixtes; et

- (vi) le suivi des conclusions des missions d'évaluation effectuées au Niger et en Libye et de celles de l'atelier sur la sécurité aux frontières. À cet égard, ils sont convenus d'accélérer la mise en œuvre du Plan d'action de Tripoli, adopté par la réunion ministérielle régionale sur la sécurité aux frontières, tenue les 11 et 12 mars 2012, qui constitue un instrument central dans les efforts de sécurisation des frontières dans la région.

**Sur les prochaines étapes en vue du renforcement de la coopération sécuritaire et de l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité**

9. Les participants se sont engagés à poursuivre les actions en cours dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de Nouakchott. Ils sont convenus de la nécessité de renforcer les efforts dans les domaines suivants pour lutter plus efficacement contre le terrorisme et l'extrémisme violent:

- (i) les programmes de lutte contre la radicalisation et de dé-radicalisation;
- (ii) la gestion efficace du secteur de la sécurité et de la défense, y compris la lutte résolue contre la corruption et d'autres pratiques pouvant compromettre l'efficacité de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière; et
- (iii) l'harmonisation des législations nationales, ainsi que l'entraide et l'extradition judiciaire.

10. Les participants ont demandé à la Commission d'élaborer une matrice de travail pour faciliter la prise rapide de mesures de suivi dans les domaines identifiés au paragraphe 9 ci-dessous. Ils ont demandé à la Commission de transmettre aux États de la région un rapport orienté vers l'action dans un délai de deux mois.

11. Les participants ont pris note de la recommandation faite par la Commission dans son rapport sur l'état de mise en œuvre des conclusions de la réunion ministérielle de Nouakchott sur les modalités d'opérationnalisation de l'APSA dans la région sahélo-saharienne, en attendant les résultats de l'évaluation en cours de la Force africaine en attente (FAA) et l'adoption des modalités de mise en place de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC), dont la création a été décidée par la 21<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue à Addis Abéba, les 26 et 27 mai 2013. Ils ont exhorté les pays de la région à apporter leur appui total à cette initiative dont la mise en concrète contribuera au renforcement de l'appropriation par l'Afrique des efforts de paix sur le continent.

12. Les participants ont exhorté les Nations unies, conformément à l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA le 25 avril 2013, à apporter l'appui nécessaire aux initiatives de renforcement de la coopération régionale en matière de sécurité, dans le cadre du Processus de Nouakchott. Ils ont demandé l'établissement de mécanismes

appropriés pour faciliter la coordination entre les mesures prises dans le cadre du Processus de Nouakchott et les activités de la MINUSMA. Ils ont exhorté l'ensemble des partenaires internationaux à soutenir pleinement le Processus de Nouakchott. Ils ont entériné la proposition d'organisation d'une table ronde de donateurs pour mobiliser des ressources pour des activités spécifiques prévues dans le cadre du Processus de Nouakchott.

13. Les participants ont souligné la nécessité de promouvoir une approche globale qui prenne en compte les différents aspects des défis auxquels la région sahélo-saharienne est confrontée. Ils ont réitéré l'importance de la Déclaration sur le Sahel adoptée par la 314<sup>ème</sup> réunion du CPS tenue à Bamako, le 20 mars 2012, et ont insisté sur l'urgence d'efforts renouvelés, en vue de sa mise en œuvre effective. Ils ont indiqué attendre avec intérêt les mesures envisagés par l'UA à cet égard. Ils se sont félicités de l'adoption de la Stratégie des Nations unies pour le Sahel. Ils ont souligné la nécessité d'une coordination étroite des efforts et initiatives, en vue de maximiser leur impact.

14. Les participants sont convenus de se réunir avant la fin de l'année 2013. La date exacte et le lieu de la prochaine réunion feront l'objet de consultations au niveau approprié. La prochaine réunion des chefs de Service de Renseignement et de Sécurité aura lieu au cours de la première quinzaine du mois de novembre 2013. Le lieu sera déterminé à la suite de consultations entre la Commission et les pays de la région.

15. Les participants ont remercié le Gouvernement de la République du Tchad pour avoir abrité la réunion, ainsi que pour l'hospitalité et les dispositions prises en vue du bon déroulement de cette réunion. Ils ont, en particulier, marqué leur profonde gratitude au Président Idriss Deby Itno, pour son engagement personnel et son soutien aux efforts et initiatives en faveur de la sécurité et de la stabilité dans la région sahélo-saharienne.

2013-09-11

# Conclusions, 2nd Ministerial Meeting on the Enhancement of Security Cooperation and the Operationalization of the African Peace and Security Architecture in the Sahelo-Saharan Region Ndjamen a, Chad 11 September 2013

African Union

Peace and Security Department

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/8450>

*Downloaded from African Union Common Repository*